



Appel de candidatures pour un membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

La municipalité de Duhamel est actuellement à la recherche d'un membre citoyen pour rejoindre son Comité consultatif d'urbanisme (CCU).

Composition du Comité

Le Comité est constitué comme suit :

- Cinq (5) membres citoyens
- Deux (2) membres du Conseil municipal

Les membres sont désignés par résolution du Conseil municipal.

Fonctions principales du CCU

Les principales responsabilités du Comité consultatif d'urbanisme incluent :

- Assister le Conseil municipal dans l'élaboration de sa politique d'urbanisme.
- Examiner toutes les questions relatives à l'urbanisme, au zonage, à l'affichage, au lotissement et à la construction, qui lui sont soumises par le Conseil ou l'inspecteur municipal, et en faire rapport.
- Élaborer des projets supplémentaires de normes de zonage, d'affichage, de lotissement, de construction et de dérogations mineures.
- Étudier les demandes de dérogations mineures et formuler des recommandations au Conseil.
- Analyser les demandes concernant les plans d'aménagement d'ensemble (PAE).
- Fournir des avis au Conseil sur l'application du Chapitre IV de la Loi sur les biens culturels.
- Faire des recommandations au Conseil sur le plan d'implantation et d'intégration architecturale de divers projets.

Le CCU se réunit habituellement une fois par mois en séance régulière. Ces séances se tiennent généralement à huis clos, mais peuvent être ouvertes au public sur décision du Comité.

Les personnes intéressées, ou possédant des connaissances en aménagement du territoire, urbanisme, architecture ou dans des domaines connexes, sont invitées à soumettre une lettre de motivation expliquant leurs raisons de vouloir siéger au Comité. Les membres du CCU doivent être résidents permanents ou saisonniers de la Municipalité de Duhamel.

Cette expérience représente une belle occasion de s'impliquer dans la vie municipale, de contribuer aux décisions d'aménagement du territoire et d'acquérir une expérience enrichissante dans le domaine.

Vous pouvez nous transmettre votre lettre de motivation :

- Par courriel à dg@municipalite.duhamel.qc.ca, à l'attention de Mme Liette Quenneville, directrice générale
- Par la poste à l'adresse suivante : **1890, rue Principale, Duhamel (Québec) J0V 1E0**
- Date limite de réception : **14 novembre 2025 à 16 h.**